

ACADEMIE DE POITIERS

COLLEGE FONTANES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2022/2023

Numéro de séance ; 2

Date de convocation : 21/10/2022

Présidence de : Mme Mathilde VRIGNAULT

Quorum : 16

Nombre des présents : 23

Nombre d'absents excusés : 1 personne

Approbation du PV du CA du 3 octobre 2022

A. Fonctionnement général et financier

- | | |
|--|-------------|
| 1. Installation du conseil d'administration | |
| 2. Règlement intérieur du conseil d'administration | (vote) |
| 3. Désignation des membres des commissions | (vote) |
| 4. Contrats et conventions | (vote) |
| 5. Autorisation de percevoir des dons | (vote) |
| 6. Présentation des deux PPMS | (vote) |
| 7. DBM | (pour info) |
| 8. DBM | (vote) |

B. Fonctionnement pédagogique et éducatif

- | | |
|---|-------------|
| 1. Sorties et Voyages 2022/2023 | (pour info) |
| 2. Information sur les heures de cours non assurés
info) | (pour |

C. Questions diverses

A déposer avant vendredi 4 novembre 2022 à 16.00

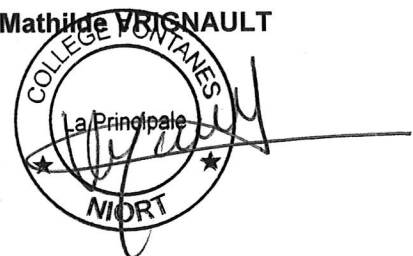
Le Secrétaire de séance

Erwan AUTRET



La présidente du CA

Mathilde VRIGNAULT



COLLEGE FONTANES
La Principale
NIORT

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 08 Novembre 2022

Qualité	Titulaires			Suppléants				
	Nom – Prénom	P	A	E	Nom- Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	MME VRIGNAULT Mathilde	X					
	Principale adjointe	MME DOLCI- CHAUVIN Alexandra	X					
	Gestionnaire	M. LEFEBVRE Guillaume	X					
	CPE	MME MARGOLLE Candice	X					
Élus locaux	Collectivité de rattachement	MME NIETO Rose- Marie		X		PÉNICAUD Bernard	X	
	Collectivité de rattachement	MME TRUONG Elodie			X			
	Commune siège	MME CHASSAGNE Christelle		X				
Personnalité qualifiée	Commune siège	M. GERARD Hervé M. JUILLARD Alain	X	X				
Total								
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	MME DESBLANCS Julie		X		PROUTEAU Annabelle	X	
		M. PTAKHINE Vassili		X		MORINEAU Frédéric	X	
		M. JAUDI Samir	X			DUMAS Sandrine	X	
	M. AUTRET Erwan	X			GUERIN Alexandre	X		
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MME BOURDOIS Maud	X					
		M. GESTIN Laurent MME FAUVINET Céline			X			
M. MANSAUD Jean- François		X						
Total								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	M. RABAULT Etienne	X			ROBERT Stéphanie	X	
		M. MANSART Aurélien	X			BERNELAS Sophie	X	
		M. JOURDAIN Karl	X					
	M. ETCHEGARY Antoine	X						
	M. ARIF Beghdad			X				
	Elèves	MME MARZAC Sophie			X			
MME DAUSSIN Séverine				X				
MME GALLARDO Nina		X						
Total								
		M. ATINDEHOU VALLEZ Nolan		X				
Total		M. AYROLES Rehad	X					

Mme Vrignault ouvre la séance à 17h45 en présentant l'ordre du jour et précisant qu'avec 20 personnes présentes, plus 2 pouvoirs, le quorum est atteint.

Le PV du CA du 03 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

1ère partie : Fonctionnement général et financier.

1- Mme Vrignault procède à l'installation du conseil d'administration, en rappelant les grands principes de cette assemblée.

Le Conseil d'administration est l'assemblée délibérante de l'établissement public local d'enseignement qui dispose de compétences décisionnelles et consultatives. Au-delà de ses compétences juridiques, le conseil d'administration est un lieu de dialogue et d'échanges de points de vue.

Le CA ne peut siéger valablement que "si le nombre des membres présents, en début de séance, est égal à la majorité des membres en exercice composant le conseil" (article R. 421-25 du Code de l'éducation).

Elle procède ensuite à la lecture du règlement intérieur du CA.

Mme Dumas propose de réduire le temps de séance. Mme Vrignault préfère le maintenir à 3h maximum.

Arrivée de Mme Robert Stéphanie, parent d'élève à 18h.

Chaque membre du CA se présente.

L'unanimité de l'assemblée se prononce pour la conservation du règlement intérieur.

2- Mme Vrignault procède à la désignation des membres des commissions.

Après discussion, l'assemblée décide d'instituer la commission permanente qui aura comme délégation de compétence de délibérer sur les voyages scolaires : 4 votes contre, 2 abstentions, 17 votes pour.

Commission permanente :***Compétence : Programmation et modalités de financement des voyages scolaires***

Qualité des membres	Membres titulaires	Membres suppléants
Chef d'établissement	VRIGNAULT Mathilde	
Principale adjointe	DOLCI-CHAUVIN Alexandra	
Gestionnaire	LEFEBVRE Guillaume	
1 Représentant collectivité locale de rattachement		
Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	DESBLANCS Julie DUMAS Sandrine JAOUDI Samir	FAUVINET Céline COUDER Renaud BOURDOIS Maud
Représentants des personnels administratifs, sociaux, techniques	PRIEURE Jérôme	VINCENT Bénédicte
Représentant des Parents d'élèves	RABAULT Etienne ROBERT Stéphanie JOURDAIN Karl	BERNELAS Delphine MARSART Aurélien ETCHEGARAY Antoine
Représentant des élèves	ATINDEHOU Nolan AYROLLES Rehad	DURAND Hugo DRILHON Martin

Les autres commissions sont désignées :

Conseil de discipline

Qualité des membres	Membres titulaires	Membres suppléants
Chef d'établissement	VRIGNAULT Mathilde	
Principale adjointe	DOLCI-CHAUVIN Alexandra	
Gestionnaire	LEFEBVRE Guillaume	
CPE	MARGOLLE Candice	
Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	MORINEAU Frédéric AUTRET Erwan RATIER Anne GESTIN Laurent	GUILLARD Valérie DUMAS Sandrine PROUTEAU Annabelle FAUVINET Céline
Représentants des personnels administratifs, sociaux, techniques	MANSAUD Jean-François	VINCENT Bénédicte
Représentant des Parents d'élèves	MANSART Aurélien JOURDAIN Karl MARZAC Sophie	ETCHEGARAY Antoine RABAULT Etienne BERNELAS Delphine
Représentant des élèves	GALLARDO Nina AYROLLES Rehad	LIMOUZIN Eline DRILHON Martin

Commission hygiène et sécurité

Qualité des membres	Membres titulaires	Membres suppléants
Chef d'établissement	VRIGNAULT Mathilde	
Principale adjointe	DOLCI-CHAUVIN Alexandra	
Gestionnaire	LEFEBVRE Guillaume	
CPE	MARGOLLE Candice	
1 Représentant collectivité locale de rattachement		
Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	DESBLANCS Julie	GUILLARD Valérie
	JAUDI Samir	FAUVINET Céline
Représentants des personnels administratifs, sociaux, techniques	VINCENT Bénédicte	MANSAUD Jean-François
Représentant des Parents d'élèves	MANSART Aurélien	MATHIEU Sébastien
	ROBERT Stéphanie	RABAULT Etienne
Représentant des élèves	GALLARDO Nina	LIMOZIN Eline

Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) :

Qualité des membres	Membres titulaires	Membres suppléants
Chef d'établissement	VRIGNAULT Mathilde	
Principale adjointe	DOLCI-CHAUVIN Alexandra	
Gestionnaire	LEFEBVRE Guillaume	
CPE	MARGOLLE Candice	
Infirmière scolaire	LEFEBVRE Marie-Elodie	
1 Représentant collectivité locale de rattachement		
Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	POIGNAND Cyrille	PTAKHINE Vassili
	MILLEY Lucie	GESTIN Laurent
	GUILLARD Valérie	DUMAS Sandrine
Représentants des personnels administratifs, sociaux, techniques	MANSAUD Jean-François	VINCENT Bénédicte
Représentant des Parents d'élèves	MANSART Aurélien	
	MATHIEU Sébastien	
	CHAMPEIL Luc	
Représentant des élèves	AYROLLES Rehad	DRILHON Martin

Commission éducative

Qualité des membres	Membres titulaires	Membres suppléants
Chef d'établissement	VRIGNAULT Mathilde	
Principale adjointe	DOLCI-CHAUVIN Alexandra	
CPE	MARGOLLE Candice	
Infirmière scolaire	LEFEBVRE Marie-Elodie	
Professeur principal		
Un enseignant n'ayant pas l'élève		
Représentant des Parents d'élèves	MANSART Aurélien	MARZAC Sophie
	JOURDAIN Karl	BERNELAS Delphine
Un élève choisi par l'élève concerné (facultatif)		

Commission fonds sociaux

Qualité des membres	Membres titulaires	Membres suppléants
Chef d'établissement	VRIGNAULT Mathilde	
Gestionnaire	LEFEBVRE Guillaume	
Adjoint Gestionnaire	LAFORÉ Nelly	
CPE	MARGOLLE Candice	
Représentant des Parents d'élèves	MATHIEU Sébastien	CHAMPEIL Luc

Conseil de la vie collégienne :

Qualité des membres	Membres titulaires	Membres suppléants
Président – Chef d'établissement	VRIGNAULT Mathilde DOLCI-CHAUVIN Alexandra	
CPE	MARGOLLE Candice	
Gestionnaire	LEFEBVRE Guillaume	
Personnels d'enseignement et d'éducation, administratifs, sociaux, techniques	COUDER Renaud FAUVINET Céline LEFEBVRE Marie Elodie VINCENT Bénédicte	BOURDOIS Maud GUERIN Alexandre
Représentant des parents	ROBERT Stéphanie JOURDAIN Karl	
Représentant des élèves ELUS	6 ^{ème} : - AUGER Gabrielle - ERTAUD Olga 5 ^{ème} : BLANCHIER Siméon CLAUZEL Antoine 4 ^{ème} : JARRY LE MOEL Anouk PETRAULT Tom 3 ^{ème} : LAPLACE-BOINOT Kenzo WOJNAROVSKI Milla	6 ^{ème} : FOUQUET Ema PAITRAUD Appoline 5 ^{ème} : FEUGNET Axelle 4 ^{ème} : - CLIFFORD Kinsley - NIVault Alexandre 3 ^{ème} : RIBEYRON Lou VENDRISSÉ Manon

L'Assemblée se prononce à l'unanimité.

3- Contrats et conventions :

Les membres du conseil d'administration votent la signature de la convention APEM 79 (Association des professeurs d'éducation musicale et chant choral des Deux-Sèvres) pour l'année scolaire 2022/2023 (coût pour le collège : 60 € pour l'adhésion et 380 € pour le projet « Le chœur dans les étoiles »).

Le conseil d'administration délibère sur la signature de la convention ACS relative à l'intervention d'un animateur socioculturel sur le temps du midi les mardis du 4 octobre 2022 au 27 juin 2023.

Marché de l'électricité 2023 : le conseil d'administration se prononce sur la signature de l'ordre de service ainsi que tout autre document relatif à cette affaire avec la SIEDS. Ce marché d'une durée de 12 mois sera valable à compter du 1er janvier 2023.

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, sur le rapport de la cheffe d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement d'un personnel de droit public.

L'ensemble des contrats et conventions est voté à l'unanimité.

4- Autorisation de percevoir des dons :

Le conseil d'administration se prononce à l'unanimité sur la perception des dons ci-dessous énoncés :

Don du FSE pour le projet danse 6èmes – 500 €

Réaffectation du don du FSE de 500 € perçu en 2022 initialement affecté aux courses d'orientation vers le projet danse 6èmes.(délibération n° 29 du CA du 19/10/2021)

Don du FSE pour le projet Moulin du Roc des 5èmes - 500 €.

5- Présentation des deux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Mme Vrignault présente les deux types de PPMS.

Il existe deux types de PPMS : l'un prend en compte les risques majeurs naturels et technologiques et l'autre l'attentat-intrusion. Ils permettent aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'événement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités.

Puis elle décrit les scénarios retenus qui seront transmis aux professeurs principaux qui les expliqueront aux élèves.

L'assemblée vote à l'unanimité.

6- DBM pour information : M Lefebvre présente deux décisions budgétaires modificatives.

L'assemblée s'accorde pour dire que le complément de recette versé par le conseil départemental pour faire face aux augmentations des prix de l'énergie est très insuffisant.

7- DBM pour vote : M Lefebvre présente une DBM concernant le projet danse qui est votée à l'unanimité.

2ème partie : Fonctionnement pédagogique et éducatif.

1- Mme Vrignault présente les sorties et voyages qui ont un coût financier soit :

- l'échange Franco-allemand (séjour en avril – accueil en mai 2023)
- le projet danse pour le niveau 6è (Compagnie Volubilis + spectacle au moulin du Roc)
- Collège au cinéma pour le niveau 6e (2 films par classe)

- Spectacle au moulin du roc pour le niveau 5è (Fables / Contes)
- Sortie culturelle Thouars/Oiron pour les 5è
- CHAM : 3 concerts
- Devoir de mémoire à Oradour sur Glane pour les élèves de 3ème
- Un spectacle pour les 4ème – reste à définir

L'établissement a la volonté d'utiliser le pass culture mais uniquement pour les 3e

et 4e (8€ par élève), pour les autres niveaux, la dotation culturelle, les fonds propres, et les subventions du FSE seront utilisés.

2- Information sur les heures de cours non assurés :

Mme Dolci déclare que sur 5297 heures de cours, 472 non pas été assurés soit 8,9 %.

Si l'on prend uniquement les cours non-assurés pour convenances personnelles ou maladies, le pourcentage est de 4,92 %.

3ème partie : Questions diverses.

Toutes les heures d'AESH attribuées aux enfants sont-elles assurées ?

Mme Vrignault affirme que toutes les heures attribuées sont bien assurées et précise que trois élèves bénéficient d'accompagnement individualisé « 100% ». Cela signifie que l'AESH accompagne l'élève pour chaque heure de classe et parfois même pour les tâches quotidiennes. C'est le cas pour un élève.

Si l'AESH désignée est absente, une autre AESH de l'équipe prend le relais.

Si pour quelques heures, l'élève n'est pas accompagné (EPS, Arts Plastiques...) il s'agit d'un choix pour favoriser l'autonomie de l'élève, déterminé en accord avec la famille et l'enseignant référent. Pour les autres, l'accompagnement est mutualisé.

Quels sont les indicateurs de sanctions ? Quel est le nombre de sanctions ? Combien d'élèves sont concernés ?

Il y a eu 8 sanctions de prononcées entre le 22/09 et le 18/10/2022 : 3 avertissements, 5 exclusions temporaires de 1 ou 2 jours. 7 élèves sont concernés (1 sanction par élève et 2 pour un élève) soit 1% des élèves.

Les motifs sont pour 5 d'entre eux un comportement inadapté envers un autre élève, pour 2 élèves, un comportement inadapté envers un adulte et pour le dernier, des dégradations.

Dans plusieurs classes les délégués sont soit uniquement des garçons, soit uniquement des filles. A-t-il été mis en place des choses pour faciliter la mixité ?

Mme Vrignault rappelle la circulaire de l'éducation n°2004-114 du 15/07/2004.

Elle précise que la mixité existe dans 14 classes sur 23 soit 61% des classes.

Parmi les délégués titulaires il y a 26 filles et 20 garçons.

Parmi les délégués suppléants, il y a 23 filles et 23 garçons.

Parmi les délégués du CA, il y a 4 garçons et 2 filles.

Parmi les élus élèves au CVC, il y a 9 filles et 6 garçons.

Les enseignants précisent que lors des élections des délégués, les professeurs principaux expliquent qu'il peut être intéressant qu'il y ait un élu garçon et une élue fille pour favoriser les échanges entre élèves. Cependant, les élèves sont souverains dans le choix de leur vote.

Demande de précisions sur la modification du système de croix. 4 croix tout motif confondu entraîne une heure de retenue.

Les punitions s'élèvent à 110 retenues et 21 exclusions de cours.

Sur ce nombre, 35 retenues sont en lien avec le système de « croix » dont 30 en lien avec le comportement et 5 pour cause de travail non fait ou d'oubli de matériel.

73 élèves sont concernés par ces sanctions soit 11% des élèves dont : 39 n'ont qu'une punition, 21 ont 2 punitions 10 ont 3 ou 4 punitions et 3 cumulent plus de punitions.

Mme Margolle intervient et précise qu'elle est à l'origine de la modification. Le système des 3 croix pour un des 3 motifs (travail non fait, comportement et oubli de matériel) sera rediscuté en conseil pédagogique.

Heure d'étude calme : il avait été expérimenté une salle d'étude calme pour que les enfants qui souhaitent travailler au calme puissent le faire. Est-ce maintenu ?

Mme Margolle précise que toutes les études sont encadrées par un surveillant et qu'elles sont calmes. Les élèves peuvent travailler sans difficulté.

Point sur les casiers : Nombre de casiers fonctionnels et affectés, nombre de casiers hors service, quels sont les enfants prioritaires ?

Il y a 246 casiers dont 42 sont inutilisables, une vingtaine est en mauvais état. Il reste 184 casiers « opérationnels » dont 173 sont affectés en priorité aux élèves de 6ème, aux élèves des sections sportives et à des élèves pour des raisons médicales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.